ASSOCIATION DES PAYSAGISTES-CONSEILS DE L'ÉTAT

Lettre d'information > 12

Septembre 2013

ÉDITORIAL de Sébastien Giorgis, président de l'APCE



Le nouveau bureau est en place depuis ce printemps et le travail n'a pas manqué :

- Participation active à la concertation sur le projet "biodiversité paysage"
- Participation au comité technique et au jury de <u>l'appel à projet du ministère sur les</u>
 <u>plans de paysages</u>. La décision finale sur les 25 projets choisis sur la centaine de
 propositions reçues en centrale est sous la plume du ministre. Nous vous en
 informerons dès la décision définitive arrêtée.
- Participation à la révision de la méthodologie des atlas de paysages. Stéphane Bertin et Jean-Pierre Saurin assurent notre participation assidue.
- Suivi des travaux sur <u>un projet de code de déontologie</u> initié par l'UNEP et la FFP. Laure Planchais a courageusement représenté l'APCE lors de ces travaux.
- Transmission (nous n'étions pas conviée à la concertation) au ministère de tutelle du travail d'<u>Anick Jung Chapel.</u>
- Participation aux travaux de l'ICOMOS pour la préparation d'un <u>séminaire dénommé</u> <u>"Quelles limites pour les espaces patrimoniaux"</u> qui se tiendra les 5 et 6 novembre à Maisons-Laffite. Vous recevrez une invitation à participer.
- Participation à <u>la journée d'étude sur Robert Auzelle</u>, précurseur d'une approche durable de l'urbanisme et de l'architecture. Voir le compte-rendu établi par Béatrice Fauny qui nous y a représenté.
- Participation à la concertation organisé par la DATAR pour la <u>réorientation des</u> <u>financements européens</u>.

... et nous avons répondu favorablement à la demande de la <u>FFP</u> de venir présenter ce qu'est l'expérience des PCE à l'occasion des matinées "<u>Expérience(s) de paysage</u>" au Pavillon de l'Arsenal à Paris, le samedi 19 Octobre, etc.

C'est dire que nous ne sommes pas trop aujourd'hui de <u>12 membres du bureau</u> (nous étions 9 jusqu'à l'adoption des nouveaux statuts en AG extraordinaire) pour assumer cette présence dans ces lieux où se définit la politique paysagère et/ou la façon dont le paysage sera plus ou moins bien pris en compte dans les autres politiques, en plus des tâches habituelles de l'association (gestion des problèmes rencontrés par les membres durant leurs missions, mutations, préparation des nouveaux recrutements, préparation du séminaire et de l'AG, publications, site web, etc.).

Le séminaire de fin mai "Au fil de la Loire" (remercions encore ici tous ceux qui ont contribué à ce programme très riche, particulièrement Viola Thomassen qui s'est beaucoup employée une année durant) a été un moment fort d'échanges entre nous, d'expression de nos attentes, de nos inquiétudes et parfois de nos désaccords, fructueux et enrichissants.

Ces moments sont trop rares et nous sommes nombreux à avoir exprimé le besoin de disposer d'un "lieu" de discussion et d'échanges permanents entre tous les membres, les travaux du bureau restant "lointains" et trop souvent inconnus (même si les comptes-rendus sont accessibles dans la partie privée du site et consultables par tous, petit rappel ...). Nous y travaillons et nous devrions mettre ce nouveau service en place dès que possible.

Giovanna Marinnoni est déjà au travail pour <u>le prochain séminaire</u> qui se tiendra, pour la première fois de l'histoire de l'APCE, dans une région méditerranéenne d'Europe. Le choix de l'Italie comme lieu du prochain séminaire de formation des paysagistes-conseils de l'État s'appuie sur deux singularités importantes dans nos questionnements actuels :

- La capacité de ce pays à développer une réflexion théorique de premier plan en Europe sur la transformation des villes et des territoires : les théoriciens et praticiens de l'urbanisme et de l'aménagement tels <u>Paola Vigano</u>, Grand Prix d'urbanisme 2013, (et son concept de la ville poreuse), <u>Bernardo Secchi</u> (la cita diffusa) ou <u>Alberto</u> <u>Magnaghi</u> (il Projetto Locale) et bien d'autres encore, animent le débat européen sur la ville contemporaine, l'alimentent de nouvelles visions et de nouveaux concepts qui éclairent nos manières de concevoir les projets d'aménagement.
- Des modes de gouvernance dans lesquels les rapports entre les différents niveaux de pouvoir territorial (du local à l'État central) et entre les différents acteurs (et en particulier dans le jeu public/privé) sont radicalement différents des nôtres. Cela permet, par les décalages et les ouvertures produits, de réfléchir sur l'évolution de nos missions, notamment dans le cadre du nouveau positionnement des services de l'État dans les territoires.

Nous profiterons de notre présence parmi eux pour échanger sur nos différences d'origines, de formations et de pratiques, pour comprendre la place que les paysagistes occupent en Italie dans la fabrication de la ville et des territoires afin de reconsidérer notre expertise de PCE au sein des services de l'État en France au regard d'expériences situées dans un contexte constitutionnel radicalement différent.

Giovanna s'entoure d'un groupe de travail spécifique pour travailler au contenu détaillé et à l'organisation de ce nouveau séminaire. Merci aux volontaires de se manifester auprès d'elle (<u>marinoni@indigosarl.com</u>) pour participer à ce travail.

Dans cette lettre, vous trouverez les liens vers les thématiques suivantes :

- <u>La composition du nouveau bureau, avec son organisation en "délégations"</u> répartissant les différents chantiers entre tous les membres. Chaque PCE peut ainsi s'adresser directement à ces délégués pour les questions le concernant.
- Une invitation de Michel Collin à participer à la première réunion d'un groupe de travail autour de "la recherche sur le paysage", avec une belle entrée en matière sur ce sujet complexe qui nous échappe souvent.
- <u>Un point de Catherine Farelle sur le groupe de travail SIP ou "Système d'Information sur le Paysage" : poursuite de l'animation et production de notes de synthèse.</u>
- <u>Un point sur la contribution de l'APCE à la réflexion sur la loi "paysage et biodiversité"</u> menée par Jean-Pierre Saurin.
- <u>Un point sur le code de déontologie des paysagistes concepteurs initié par Valh'or et la FFP et suivi par Laure Planchais.</u>
- <u>Un calendrier des dates à retenir et notamment celles de nos rencontres annuelles :</u> 28 mars 2014 pour l'AG et 5 et 6 juin 2014 pour le séminaire.

Enfin, comme vous l'avez appris par le mail diffusé par Céline Bourdon au début de l'été, une nouvelle cession de recrutement d'une douzaine de nouveaux (nouvelles) PCE est en route. Nous sommes bien entendu associés à l'analyse des dossiers de candidatures et à l'audition des candidats présélectionnés.

Nous vous ferons connaître la liste de nos nouveaux collègues dès la prochaine lettre de l'APCE et chacun d'eux sera convié à une séance d'intronisation, festive et formatrice.

Bonne lecture

PS IMPORTANT : A ce jour, seuls deux tiers des PCE sont à jour de la cotisation à l'association. Cela nous met dans une situation financière délicate. Après le message sur ce sujet que je vous ai transmis avant les congés, Claude Launay fera une dernière relance individualisée à chacun des retardataires. Merci à tous d'y répondre favorablement. En effet, en ces temps de restrictions budgétaires tous azimuts, il est important de disposer d'une association vigilante, efficace et présente dans les lieux de prises de décisions nous concernant tous.



Contact

Cliquez ici DESINSCRIPTION-NEWSLETTER pour ne plus recevoir notre lettre d'informations. A réception, celui-ci sera pris en compte conformément à la loi n° 78-17 du 06-01-1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n°2004-801 du 06-08-2004.

Fait avec **Site**automatik[®]